

Marseille, le 11 avril 2019

Objet :

**COMPTE RENDU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**Du Mardi 2 Avril 2019**

**Lieu : La Meson - Marseille**

**Présents :**

Thierry Noygues - Sarah Lepetre – Stéphane Soler – Emmanuelle Tirmarche - Sofi Nooij – Julie Rougé – Aymeric Genty – Olivier Jacquet – Grégory Duvernay – Claude Freissinier – Frédéric André

**Pouvoirs :** Jean-Marie Kerinec – Arnaud Amat – Pierre Chaix

**Excusés :**

Yohann Otokpa – Arnaud Amat – Sylvain Besse – Stéphane Biancarelli –

**Absent :** Adrien Bruschini

**Le quorum est atteint**

**Ouverture de la séance à 14h30**

**Ordre du jour :**

- Nouvelle gouvernance – Tâches des membres du bureau

- Rythme de séance des séances de conseil d’administration et bureau

- Cadre du projet du Pam

- Les contrats de filière

- Création d’un comité des évènements et dispositifs

- Rappel organigramme de l’association

***1/ Tâches des membres du bureau – nouveaux élus***

Trésorier : Stéphane Soler

- Suivi plan de trésorerie et comptes tous les trois mois en lien avec la direction

- Validation des factures à compter de 3000 €

- Préparation et validation du budget prévisionnel en lien avec la direction pour présentation au conseil d’administration

- Validation du rapport financier annuel pour présentation au conseil d’administration

Secrétaire : Claude Freissinier

- Mise en place de l’ordre du jour du conseil d’administration en lien avec la direction et le président

- Gestion des séances de conseil d’administration et assemblées générales en lien avec la direction. Contenus, Comptes rendus des séances

***2/ Rythme des séances de conseil d’administration et bureau***

Il est acté que les séances de conseil d’administration se tiendront au minimum tous les trois mois

Calendrier des séances : Janvier - Avril – Juin – Septembre/Octobre

Les réunions de bureau devront se tenir au minimum 10 jours avant chaque conseil d’administration

Envisager de proposer 1 à 2 séances de conseil d’administration sur d’autres départements dans l’année.

***3/ Représentation des territoires dans la gouvernance***

Compenser le manque de représentants de la gouvernance sur les territoires par une présence appuyée en termes d’actions d’appui aux territoires. Comment on y développe des temps de concertations réguliers (Etat des lieux et propositions).

Mener sur l’année à venir des rencontres professionnelles sur l’ensemble des départements en y développant une thématique commune et une thématique particulière du territoire en fonction de la demande.

Ces rencontres devront permettre un diagnostic des actions à mener sur le territoire en question dans le cadre du projet du PAM.

Appuyer ces rencontres sur des temps forts repérés sur chaque territoire.

Les évènements partenaires possibles :

04 – Cooksound Festival (18 au 21 Juillet) – (Mjc Manosque ? Le K’Fe Quoi ?)

05 – Trad’In festival (5,6,7 Juillet)

06 – Les Nuits Carrées (27, 29 Juin)

13 – Les Suds à Arles (8 au 14 juillet) ou Les Jardins Sonores (Vitrolles)

83 – Rade Side (Octobre)

84 – Le Son des Peuples (Mars)

Corse – Les Musicales de Bastia (Novembre - voir Stéphane Biancarelli)

Premiers travaux :

- Proposer quelques thématiques génériques

- Prises de contact avec les partenaires concernés sur les territoires

- Monter les projets de rencontre en lien avec les partenaires d’accueil sur les territoires (mise en place réunions pour temps d’échanges et écriture des projets)

***4/ Collèges de travail***

**1/ Collège Accompagner, produire, diffuser**

Après 3 temps de rencontre entre acteurs sur ce collège, plusieurs pistes de travail se dessinent pour l’accompagnement des acteurs :

\* en termes de structuration : Echanges d’information, transfert de savoir faire, rencontres pro experts etc

\* mise en place d’outils et documents d’information sur les activités métiers (exemple prod phono contrats etc)

\* Mutualisation pour cout réduits auprès des fournisseurs de services , impression com, prestataires techniques, usines de fabrication album etc…

\* Comment l’ensemble de la filière (lieux de diffusion, producteurs, lieux d’accueil en résidence, locaux de répétition, studios etc) se mettent en relation pour défendre des projets artistiques.

\* Accueil des lieux de diffusion pour présentation de projets et mise en relation avec les professionnels (présentation de nouveaux projets artistiques, sorties d’albums etc)

### \* Les médias : mettre en place un groupe de travail spécifique en interpellant les médias en région

L’intégration des médias au sein des typologies d’acteurs adhérents au Pam serait une plus-value apportée pour l’ensemble de la filière.

Prise de contacts et recherches de partenaires potentiels en région et au national ?

\* Mise en place d’un espace d’information des artistes en création, sorties de résidences et à repérer

\* Groupe de travail sur possible projet de postes mutualisés porté par les adhérents ou porté par le Pam

\* Formation en région : comment on arrive à garder des organismes de formation en région autour des métiers de la filière musicale.

\* Valorisation d’un évènement artistique fort en région pour l’émergence de nouveaux artistes (projet contrat de filière proposé par le Pam la première année pour une étude de préfiguration, puis isription du projet sur les appels année 2020 pour mise en place du projet collaboratif inter prods et lieux

\* Structuration : projet contrat de filière numérique présenté par le Pam

**2/ Collège Représentativité filière**

- Dernièrement : Rencontre SMA suite à l’AG, rencontre contrat de filière / acteurs dans le cadre du Festival Avec le Temps, représentation du Pam dans le comité professionnel contrat de filière

- Lobbying : Parlementaires en relation avec les représentants du Sma sur le territoire, élus collectivités pour soutien à la filière et mise en place de politiques publiques concertées.

Politiques publiques (comment se servir des conventions territoriales pour travailler sur l’écosystème)

- Liens avec les réseaux et fédérations nationales développées dans le cadre du travail mené par la direction avec les différents réseaux territoriaux et fédérations nationales métiers.

- Représentation du Pam au CA de différentes fédérations (Felin – Eifeill – Calif)

- Territoires : Comment recréer des écosystèmes par département et penser filière sur chaque territoire (travailler un diagnostic par département)

> engagement des rencontres professionnelles à venir

- Soutenir les smacs comme lieux d’ancrage de la filière sur les territoires (manque de lieux avec moyens eac, locaux de répétition, etc)

– Interpeller la centrale DGCA pour une carte à jouer en région paca

- Incarnation visible de ce qu’est la filière sur la région : Lieu représentatif ? évènement spécifique ? un projet de territoire visible

- Espace de rencontre pour faire remonter des enjeux (question de la transmission et de la construction)

- Dimension internationale de la filière

- Information/ressource : Actualité légale, syndicale - Crédits d’impôts phono et spectacle vivant - Aides à l’emploi : Fonpeps et autres etc…

**3/ Collège innovation et numérique :**

Structuration, communication, création, diffusion, distribution, data…

Axes à développer

- Outil de promotion et de diffusion

- Au service de la création

- Au service de la production

Chantiers prioritaires :

- Faire un état des lieux des usages et besoins des adhérents au travers d’une enquête

- Identifier les personnes ressources dans le réseau et hors réseau

- Identifier les nouveaux moyens mis à disposition

- Identifier les outils proposés en région et hors région (plateformes, Applications etc…)

- Organiser des temps de formation et d’information

Prochains travaux dans le cadre de l’appel à projet contrat de filière « innovation et numérique »

**4/ Collège Actions culturelles et développement des publics :**

Pour le moment inactif – Ré interpeller les acteurs en lien sur cette question

Les enjeux possibles de ce collège :

- Identifier quelles sont les dynamiques d’action culturelle de chaque structure

- Recenser quels sont les besoins des structures adhérentes dans leurs dynamiques d’action culturelles

- Comment est mise en œuvre la politique de médiation culturelle au sein des structures ? et par le biais de quelles actions ?

- Quelles sont les problématiques rencontrées au quotidien ? et Comment y répondre ?

- La médiation et l’action culturelle sont en pleine évolution. Quels en sont les enjeux.

- Pourquoi pas la mise en place en région d’une journée de l’action culturelle et du développement des publics portée par les adhérents et soutenue par le PAM ?.

***5/ Contrats de filière***

Olivier Jacquet et Nadine Verna font un état de la mise en place des contrats de filière en région et de leur implication dans le comité professionnel de préfiguration du contrat de filière 2020/2022

Cf en pièce jointe document de synthèse produit par l’Arcade

Depuis quelques années, les collectivités territoriales, le CNV et l’État travaillent à la construction de dispositifs territoriaux en collaboration avec les réseaux régionaux et les acteurs des musiques actuelles. Plusieurs conventions régionales ont été signées entre l'Etat, les collectivités et le CNV. L’État souhaite travailler plus largement pour répondre aux enjeux de l'écosystème musical à travers le financement de coopérations, d’expérimentations et la mise en œuvre de nouvelles actions, en instaurant un dialogue avec les parties prenantes. Présenté comme un « n*ouvel outil de coordination de l’action publique sur les territoires* », le contrat de filière régional pour les musiques actuelles vise à créer de nouveaux dispositifs d’accompagnement des acteurs pour leur permettre de faire face aux mutations actuelles que connait le secteur. Les dispositifs d’accompagnement issus d’un contrat de filière peuvent avoir pour objectifs l’adaptation aux enjeux numériques ou environnementaux, l’accompagnement des mutations professionnelles, l’évolution des compétences. Ils doivent permettre la coopération entre les acteurs, la création de nouvelles dynamiques artistiques et territoriales, l’évolution des modèles économiques ou encore de pouvoir repenser les modèles de gouvernance...

Olivier Jacquet et Nadine Verna font proposition de deux projets possiblement portés par le PAM ou un collectif d’acteurs adhérents dans le cadre de ces contrats de filière.

**a) Contrat de filière - « Accompagnement à l’Emergence »**

**Porté par le PAM dans sa phase de préfiguration du projet**

**Porté par un collectif d’acteurs du PAM dans la mise en place de la phase d’édition évènement**

Le principe rassembler les producteurs du territoire autour d’un projet commun.

Programmation de découvertes régionales, nationales et internationales avec potentiellement intéressement des pros à venir découvrir (Un CrossRoad Festival) mais monté différemment.

+ Une à deux têtes d’affiche

Le tout dans un cadre adéquate à l’appropriation de tiers lieux ou autour des lieux de diffusion de notre territoire. Penser lieu cadre exceptionnel

Question des tiers lieux / Lieux qu’on investit

Principe de l’évènement nomade sur le territoire d’année en année pour coupler appropriation de site découverte du territoire. (évènement dans l’évènement)

Redonner envie au public du territoire de s’intéresser aux découvertes

Qualité d’accueil

Question du portage : Modèle jazz sur la ville (avec modération artistique et modération communication)

Comment on mobilise les bons acteurs opérateurs et les lieux à habiter

Les curateurs : Charles Sinz de Sidi & Co et salles des territoires

Question des critères : donner de la visibilité aux projets qui semblent en manquer et dans quelle famille

Comment les pros peuvent se rapprocher de l’évènement et produire leur propre soirée

Le porter collectivement (producteur d'une soirée, d'un plateau, d'un temps spécifique) - valorisant dans la dynamique de l'émergence

Une enveloppe temps de travail de Charles sur les projets pour répondre à l’appel d’offre et possible pour monter le projet en commun avec le PAM (offrir du temps)

Lancer en premier lieu une étude de faisabilité pour lancer la préfiguration du festival.

**+ pourquoi pas couplé avec un Forum de toutes les musiques ?**
Présentation des structures d’accompagnement, de production et de diffusion de la région **et** Rencontres professionnelles autour de l’émergence artistique

**b) Contrat de filière**

**« Accompagnement à la mutation numérique dans le développement de projet »**

**Porteur du projet : Le Pam**

Développement des entreprises - Régie publicitaire web - Stratégie de community management et community web aux opérateurs

Stratégie de tutorat sur ces modèles (mentorat)

Tutorat du national vers le régional et du régional vers le local

Mission de 12 à 24 mois en compétences + tutorat en national régional

**Acteurs bénéficiaires mentorés : structures de production, édition ou diffusion de notre territoire**

**Acteurs bénéficiaires mentors : Experts Régionaux, nationaux en fonction des demandes mentorés après analyse des projets.**

**Accompagnement des mentorés : sur une année**

Ancré dans le quotidien de l’ensemble des structures de production ou de diffusion de notre filière depuis maintenant quelques années, le numérique amène une transformation profonde des habitudes et repères traditionnels dans le cycle de production. Quels sont les principaux enjeux pour les acteurs de la filière musicale ? De quels outils et ressources disposent-ils pour y répondre ? Quels nouveaux modèles économiques sont en marche ?

Le numérique modifie notre façon de communiquer, d’échanger, de produire, de diffuser, distribuer et transmettre les connaissances, récolter de la data ou encore orienter nos modes de gouvernance mais aussi nous permet de créer du collectif… Il invite donc à repenser son modèle de production ou de création et son modèle économique.

Les outils numériques ne cessent de se multiplier ainsi que les usages qui y sont associés, ce qui oblige les utilisateurs à travailler leurs compétences en la matière, au risque d’un accroissement de la fracture numérique.

Ces usages se doivent donc d’être appréhendés et développés au sein de nos structures musique sur le territoire afin de donner à tous les atouts de leur développement.

L’enjeu est double car il concerne autant la capacité des acteurs à s’adapter aux nouveaux usages que le rôle, pour certains d’entre eux, d’accompagner les acteurs à ces outils.

Nous pourrons donc développer avec ce projet plusieurs axes de travaux en fonction des besoins de nos acteurs dans le cadre d’un programme mentor / mentoré avec des experts du numérique en local ou national qui mettront fasse à chaque acteur des propositions de développement pour leur projet en fonction de leur demande sur les questions suivantes : Nouveaux modèles de production – Communication – Data et traitement des données (Les outils choisis pour collecter, organiser et analyser les données ne sont pas neutres dans un développement de projet) – Services de distribution – Mutualisation d’outils….

Le programme mentor / mentoré dans ce cadre permettra de :

* Renforcer l’usage du numérique dans l’organisation des structures pour le mettre au service de leurs problématiques
* Réduire la fracture numérique
* Proposer des systèmes partagés des données possibles ?
* Faciliter l’accès des structures à l’ensemble des solutions numériques et à leurs usages
* Renforcer leurs liens avec les acteurs du numérique

Comment raccrocher la dgmic sur ce projet (cnv / etat / région interpelle) ou on interpelle directement et on met en lien pour aller plus vite…

+ Dgmic (les appels à projet innovation/numerique)

Mettre en place rapidement 1 réunion de travail pour chacun des projets (Ecriture du projet note d’intention et pré-budget) pour dépôt au 23 Avril maximum.

Mise en place d’un doodle par réunion pour temps de travail sur les 8,9,10,11 ou 12 Avril

> Réunion Contrat de filière projet numérique : François Gautreau – Emmanuelle Tirmarche – Aymeric Genty – Maxime Mermoz (Sound Birth) – Nadine Verna - Medinsoft  (peut-etre pas pour cette première réunion) ?

Lien doodle – merci aux membres cités ci-dessus de s’y inscrire :

<https://doodle.com/poll/mkegaaw39cc32xcd>

> Réunion Contrat de filière projet Festival Emergence : Charles Sinz – Olivier Jacquet – Stéphane Soler – Thierry Noygues - Nadine Verna

Lien doodle – merci aux membres cités ci-dessus de s’y inscrire :

<https://doodle.com/poll/bv24c4esf82vw94c>

***6/ Comité des évènements et dispositifs***

Mise en place d’un comité des dispositifs et évènements du PAM pour réinterroger l’ensemble des projets, en tirer un bilan et les adapter, conforter ou abandonner.

Une réunion de ce comité sera mise en place après les vacances d’avril, début Mai

L’ensemble des membres du CA sont invités à faire parti de ce comité.

Lien doodle – merci à l’ensemble des membres du CA de s’y inscrire dans la mesure de leur disponibilité :

<https://doodle.com/poll/6rrywchahpd6zpt2>

Les sujets étant épuisés la séance est close à 17h.

Le Président, Le secrétaire,

Thierry Noygues Claude Freissinier

